



AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique unique portant sur la modification n° 3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Murviel-lès-Montpellier et sur la création d'un périmètre délimité des abords (PDA) concernant le site archéologique du Castellans, les remparts et l'église paroissiale Saint Jean Baptiste

Par arrêté n° MAR2019-0170, M. le Président de Montpellier Méditerranée Métropole a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique, portant sur le projet de création d'un périmètre délimité des abords du site archéologique du Castellans, des remparts et de l'église paroissiale Saint Jean Baptiste et sur le projet de modification n° 3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Murviel-lès-Montpellier visant à permettre des modifications mineures concernant le secteur des Saliniers sud en vue de prendre en compte l'évolution du projet d'aménagement global du site. L'enquête publique est organisée du **lundi 01/07/2019 à 8h00 au mercredi 31/07/2019 à 12h00 inclus** (31 jours consécutifs) afin de recueillir les observations et propositions du public.

Par décision n° E1900076/34 en date du 16/05/2019, le Président du Tribunal Administratif de Montpellier a désigné Mr Bernard COMMANDE, ingénieur des TPE, retraité, en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique.

Durant toute la durée de l'enquête, sauf les jours fériés et jours de fermetures exceptionnelles, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique sur support papier et présenter ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet à la mairie de Murviel-lès-Montpellier (5 Rue Des Lavoirs, 34570 Murviel-lès-Montpellier), aux heures habituelles d'ouverture, à savoir les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, et les mercredis et samedis de 8h00 à 12h00 et au siège de Montpellier Méditerranée Métropole, aux heures habituelles d'ouverture, à savoir du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique sur le site internet de Montpellier Méditerranée Métropole, à l'adresse suivante : <http://www.montpellier3m.fr/enquetes-publiques> et sur le site internet de la Commune de Murviel-lès-Montpellier, à l'adresse suivante : <http://www.murviel.fr>

Durant toute la durée de l'enquête, sauf les jours fériés et jours de fermetures exceptionnelles, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique sur un poste informatique au siège de Montpellier Méditerranée Métropole, du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

Le public pourra adresser ses observations et propositions écrites à M. le commissaire enquêteur durant toute la durée de l'enquête par voie postale au siège de l'enquête publique, à savoir au siège de Montpellier Méditerranée Métropole, à l'adresse suivante : "M. le commissaire enquêteur - projet de modification n° 3 du PLU de Murviel-lès-Montpellier et projet de PDA "site archéologique du Castellans, des remparts et de l'église paroissiale Saint Jean Baptiste" - Montpellier Méditerranée Métropole - 50 place Zeus CS 39556 - 34961 Montpellier cedex 2", par courrier électronique à l'adresse suivante : murviel3@montpellier3m.fr

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur lors des permanences, seront consultables au siège de Montpellier Méditerranée Métropole et sur le site internet de Montpellier Méditerranée Métropole, à l'adresse suivante : <http://www.montpellier3m.fr/enquetes-publiques>.

Le commissaire enquêteur désigné se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions à la Mairie de Murviel-lès-Montpellier (5 Rue Des Lavoirs, 34570 Murviel-lès-Montpellier) : le mercredi 3 juillet 2019 de 9h00 à 12h00 ; le vendredi 19 juillet 2019 de 14h00 à 17h00 ; le samedi 27 juillet 2019 de 9h00 à 12h00 et le mercredi 31 juillet 2019 de 9h00 à 12h00.

La personne responsable du projet de modification n° 3 du PLU de Murviel-lès-Montpellier est Montpellier Méditerranée Métropole. Le public pourra recueillir toutes informations utiles sur le projet de modification auprès de la Direction Projet et Planification Territoriale (DIPPT - 04.67.13.60.24) aux heures d'ouverture des bureaux de Montpellier Méditerranée Métropole, du lundi au vendredi inclus sauf jours fériés et jours de fermetures exceptionnelles.

La personne responsable du projet de création de périmètre délimité des abords est M. le Préfet de Région représenté par l'Architecte des Bâtiments de France. Le public pourra recueillir toutes informations utiles sur le projet de création de périmètre délimité des abords auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Occitanie, Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Hérault (tél. 04 67 02 32 36 ou 04 67 02 35 41).

A l'expiration du délai d'enquête, les registres d'enquête mis à sa disposition seront clos par le commissaire enquêteur. Dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur adressera, au Président de Montpellier Méditerranée Métropole, le dossier d'enquête, les registres ainsi qu'un rapport unique et, dans un document séparé, ses conclusions motivées au titre de chacune des enquêtes publiques initialement requises. Le commissaire enquêteur transmettra simultanément une copie du rapport et de ses conclusions motivées au Président du Tribunal Administratif de Montpellier. Montpellier Méditerranée Métropole adressera une copie du rapport et de ses conclusions motivées à la DRAC. Le rapport et les conclusions motivées seront tenus à la disposition du public au siège de Montpellier Méditerranée Métropole, à la Préfecture de l'Hérault ainsi qu'en mairie de Murviel-lès-Montpellier, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux au public. Le rapport et les conclusions motivées seront également consultables sur le site internet de Montpellier Méditerranée Métropole à l'adresse suivante : <http://www.montpellier3m.fr/enquetes-publiques>. L'ensemble de ces documents seront consultables pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de modification n° 3 du PLU de Murviel-lès-Montpellier, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis au Conseil de Montpellier Méditerranée Métropole pour approbation. Le projet de périmètre délimité des abords sera soumis au Conseil de Montpellier Méditerranée Métropole pour accord en vue de sa création par décision de l'autorité administrative et de son annexion au PLU de Murviel-lès-Montpellier au titre des servitudes d'utilité publique.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de tout ou partie du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.



AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE

TRAVAUX DE CRÉATION D'UN PARKING ET DU RÉAGÈNEMENT DE L'ENTRÉE DU CIMETIÈRE EXISTANT DANS LE CADRE DE LA RÉALISATION DE LA PHASE 1 DE LA CRÉATION DU CIMETIÈRE MÉTROPOLITAIN À GRAMMONT SUR LA COMMUNE DE MONTPELLIER (34)



NOM, ADRESSES DU POUVOIR ADJUDICATEUR :
Nom officiel : Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole (SA3M), mandataire, agissant au nom et pour le compte de Montpellier Méditerranée Métropole, maître d'ouvrage.
Adresse postale : Étoile Richter - 45, place Ernest-Gravier - CS 29502 34960 Montpellier cedex 2
Point(s) de contact : M. Yann Bonin, Responsable d'Opération
Tél. : 04 67 63 76 40 - Fax : 04 67 13 63 60
Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL) : <http://www.serm-montpellier.fr>
Adresse de la plateforme de dématérialisation : <https://www.achatpublic.com/>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires et auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus : Adresse susmentionnée.

Type de pouvoir adjudicateur : Société Publique Locale.
Activité : aménagement
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : oui.

OBJET DU MARCHÉ : Travaux de création d'un parking et du réaménagement de l'entrée du cimetière existant dans le cadre de la réalisation de la phase 1 de la création du cimetière métropolitain à Grammont sur la commune de Montpellier (34).

Type de marché : Travaux.

Lieu d'exécution des prestations : Cimetière Saint Étienne à Grammont sur la commune de Montpellier (34).

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES : Dans le cadre de la réalisation de la phase 1 de création du cimetière métropolitain sur le site de Grammont à Montpellier (34) et afin de pallier les besoins nouveaux en termes de stationnement et de circulation les travaux suivants seront réalisés :

- La création d'un parking de 43 places voiture (dont 1 PMR), 4 places moto et 8 places vélo ;
- Le réaménagement de l'entrée du cimetière ;
- La création de zones témoins autour de trois prototypes de caveaux comprenant la réalisation de revêtements en béton désactivé et en sable stabilisé renforcé ainsi que la plantation d'arbres et arbustes.

Le marché est alloté et les travaux sont répartis en deux lots, traités par marchés séparés, à savoir :

- Lot n° 1 : Terrassements, voirie, réseaux et travaux divers

- Lot n° 2 : Aménagements paysagers

Le futur parking sera réalisé sur une zone qui est aujourd'hui un espace vert et qui se situe entre le cimetière existant et le bâtiment du funérarium. Afin de garantir le bon fonctionnement de ce parking, il est nécessaire de réorganiser l'entrée du cimetière et notamment de déplacer le portail ainsi que la zone de contrôle d'accès (barrières).

Le projet comprend :

- Les démolitions (bordure, trottoir, chaussée, etc.) et le dégauchement des emprises nécessaires au bon déroulement des travaux - Lot 1 ;
- Les travaux de réseaux humides (arrosage et eau pluviale) et d'un bassin de rétention au nord du cimetière - Lot 1 ;
- Les travaux de réseaux secs (éclairage public, attente pour borne de recharge de véhicule, portail, barrière, etc.) - Lot 1 ;
- Les travaux de terrassement - Lot 1 ;
- Les travaux de revêtements (enrobé, béton, revêtement des places de stationnement écologique, etc.) - Lot 1 ;
- La fourniture et mise en œuvre de clôtures métallique - Lot 1 ;
- La mise en œuvre de bordures et caniveaux - Lot 1 ;
- La mise en œuvre de signalisations horizontale et verticale - Lot 1 ;
- La mise en œuvre de mobilier urbain - Lot 1 ;
- Les travaux paysagers - Lot 1 et Lot 2.

Division en lots : oui.



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

TRAVAUX RÉSEAUX ANTICIPÉS - TRAMWAY LIGNE 5 - OT 8.423

Avis rectificatif du 07/06/19

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR :
TAM - TRANSPORTS DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER
M. Luc EGUIMENIDES - Directeur Général
Mandataire de Montpellier Méditerranée Métropole
125 Rue Léon Trotski - CS60014 - 34075 MONTPELLIER cedex 3
Tél. : 04 67 07 63 56
Mél : marches@tam-way.com - Web : <http://www.tam-voyages.com>
Référence : 8.423

OBJET : Travaux Réseaux anticipés - Tramway Ligne 5 - OT 8.423

REMISE DES OFFRES :
au lieu de : 20/06/19 à 17h00 au plus tard.
lire : 04/07/19 à 17h00 au plus tard.
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.tam-voyages.com>

Clause d'insertion sociale concernant uniquement le lot n° 1 : Le marché intègre une clause d'insertion sociale pour le lot n° 1, dispositif visant à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes, éloignées de l'emploi, et rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

Variantes : non autorisées.

Durée globale d'exécution du marché : La durée d'exécution globale de l'ensemble des marchés démarre à compter de la notification du marché. **Les travaux devront être impérativement terminés au plus tard au 25 octobre 2019.** La durée d'exécution des marchés comprend la période de préparation et le délai d'exécution des travaux de chacun des marchés allotés. Le marché ne sera pas reconduit.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs : En cas de constitution d'un groupement, il ne sera exigé aucune forme particulière au groupement attributaire. Cependant, dans le cas d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement.

Impossibilité de présenter plusieurs offres en agissant en qualité de candidats individuels et de membre d'un groupement ou en qualité de membre de plusieurs groupements.

Justificatifs à produire par les candidats dans le cadre de leur candidature :
Cf. règlement de consultation.

Type de procédure : La présente consultation est passée selon une procédure adaptée librement définie par le pouvoir adjudicateur ou son représentant dans le respect des dispositions de l'article L.2123-1 du code de la commande publique et selon les modalités particulières suivantes : La procédure mise en œuvre est une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation. Le pouvoir adjudicateur sélectionnera, sur la base des critères de sélection des offres, les 3 candidats au minimum avec lesquels il négociera.

Le pouvoir adjudicateur ou son représentant se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

• Critère n° 1 : Valeur Technique : 60 %

• Critère n° 2 : Prix de la prestation : 40 %

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 28 juin 2019 à 12h00.

Délai minimum de validité des offres : Le délai de validité des offres est fixé à cent quatre vingt (180) jours à compter de la date limite de réception des offres ou, en cas de mise en œuvre de la négociation, de la date limite de réception des offres finales.

Condition d'obtention des dossiers : Le dossier de consultation peut être téléchargé gratuitement dans son intégralité sur le profil acheteur www.achatpublic.com sous la référence de la consultation "20190292T1901" ou en suivant le lien ci-dessous :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_Avf9Umdn

Le pouvoir adjudicateur ou son représentant informe les candidats que le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé. Il ne pourra en aucun cas être remis sur support papier ou sur support physique électronique.

La transmission par voie électronique de la candidature et de l'offre est obligatoire. Les candidatures et offres seront remises par la voie électronique via le profil d'acheteur www.achatpublic.com.

Renseignements complémentaires : contact aux coordonnées mentionnées ci-avant.

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 05 juin 2019.



AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25/04/2019, à Sussargues, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DON2D

Forme sociale : Société civile

Capital social : 1 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire

Siège social : 4 bis chemin des Prés 34160 SUSSARGUES

Objet social : l'acquisition, la propriété (par voie d'apport ou autrement) et la gestion de toutes valeurs mobilières et droits sociaux en général, la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, notamment par voie de souscription, d'apport ou d'achat de titres ou droits sociaux, dans toutes entreprises ou sociétés.

Durée de la Société : 99 ans.

Gérance : Monsieur Didier DELMAS, demeurant 4 bis chemin des Prés 34160 SUSSARGUES

Clause relative aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au RCS de Montpellier.

Pour avis